Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 022-212203228-20260330-2026_20_03_08-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-PÉVER
Séance du vendredi 20 mars 2026
19 heures
Mairie de Saint-Péver

DELIBÉRATION

2026_20_03_08 Fixation du montant des indemnités de fonction, des adjoints et des conseillers municipaux

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-23 et suivants,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la Loi, les indemnités de fonction versées au Maire, aux Adjoints, Conseillers Délégués et Conseillers Municipaux, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Le procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal en date du 20 mars 2026 constate l'élection de trois adjoints,

Indemnité mensuelle du Maire : 26.76 % de l'indice brut 1027, soit 1100 € brut,

Indemnité mensuelle des trois adjoints : 8.76 % de l'indice brut 1027 soit environ 360 € brut,

Indemnité mensuelle des conseillers municipaux : 1.80 % de l'indice brut 1027 soit environ 45 € brut.

Le conseil municipal décide par :

Présents	11	Pouvoir	0	Votants	11	Absent	0
Voix pour	11	Voix contre	0	Abstention	0		

D'ACCORDER au maire l'indemnité de 26.76% de l'indice 1027,

D'ACCORDER aux trois adjoints l'indemnité de 8.76% de l'indice 1027,

D'ACCORDER aux conseillers municipaux l'indemnité de 1.80% de l'indice 1027,

D'INDIQUER que l'enveloppe globale ne dépasse pas le montant maximal de 2497.96 euros.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 022-212203228-20260330-2026_20_03_08-DE

D'INDIQUER que les élus (maire, adjoints et conseillers municipaux) toucheront mensuellement leur indemnité et que celle-ci s'appliquera **à compter du vendredi 20 mars 2026, jour de l'installation du Conseil Municipal**.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire

Pascale LE YAN

Le Maire

Jean JOURDEN

MAIRIE DE SAINT-PEVER 22720 Côtes d'Armor